

QUELQUES RAPPELS IMPORTANTS

L'arbre de Noël concerne les enfants entre 0 et 14 ans inclus et exceptionnellement cette année les enfants de 15 à 17 ans inclus (au 31/12/2020).

Les naissances prévues avant le 31/12/2020 sont concernées également.

Une seule e-cado carte dématérialisée sera attribué aux enfants dont les deux parents sont en fonction au Ministère de l'Économie et des Finances, même si ces derniers sont affectés dans des départements différents.

En cas de changement de département (mutation) au cours de l'année, veuillez à effectuer la demande auprès de la délégation du département d'accueil.

E-CADO CARTE

Le montant des chèques cadeaux et des jouets est déterminé par tranche d'âge:

TRANCHE D'ÂGE	MONTANT ALLOUÉ	CADEAU
DE 0 A 12 ANS	40 EUROS	E-CADO CARTE
DE 13 A 14 ANS	50 EUROS	E-CADO CARTE
DE 15 A 17 ANS	30 EUROS	E-CADO CARTE

L'inscription des enfants sur l'application Micados est impérative pour bénéficier des e-cado cartes.

Si vous bénéficiez de l'arbre de Noël du département d'affectation de votre conjoint, merci d'en informer la délégation actionsociale.60@finances.gouv.fr

-